



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE



Arrêté portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2024

Cadre d'Emplois des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles
Accès au grade d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 1^{ère} classe

Le Maire de la Commune de BROGLIE,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le statut particulier du Cadre d'Emplois des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles,

ARRÊTE

Article 1 : Le tableau d'avancement au grade d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 1^{ère} classe pour l'année 2024 est fixé comme suit :

Agent/Situation d'origine	Rang	Date d'effet
MOTTE Isabelle <i>Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2^{ème} classe</i> <i>Échelon : 08</i> <i>par ancienneté</i>	1	01/07/2024

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

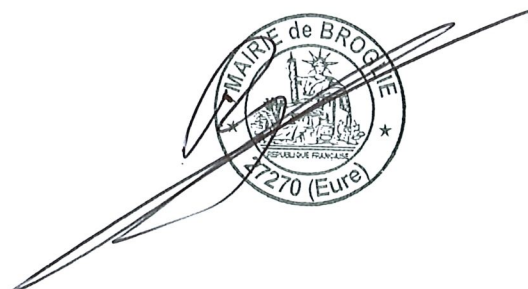
Nombre de femmes : 1

Article 2 : Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent arrêté et informe que celui-ci peut fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application Télécours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr.

Article 6 : Le présent arrêté sera transmis au Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure, par téléversement sur la plateforme AGIRHE.

Fait à BROGLIE, le 26 février 2024.
Le Maire, Roger BONNEVILLE.



Broglie
27270



Mairie

Commune de BROGLIE

AVANCEMENTS DE GRADE

Année de traitement 2024

Cadre d'Emplois des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles

Ratios connus				
Grade	Année	Taux	Dérogation	Arrondi
Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 1 ^{ère} classe	A/C du 15/04/2021	100		

<i>Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2^{ème} classe</i>	<i>Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 1^{ère} classe</i>		
Agents	Type	Niveau	Date d'avancement
MOTTE Isabelle	par ancienneté	1	01/07/2024

Fait à BROGLIE, le 26 février 2024.

Le Maire,

Roger BONNEVILLE.

